

d'un(e) conseiller(ère) ou d'un adulte. Si le harcèlement s'intensifie, elle pourrait être en danger. Vous pouvez aider votre amie à obtenir l'aide dont elle a besoin.

5. Sachez quelles sont vos responsabilités juridiques. Indiquez à votre amie ce que vous ne pouvez pas garder pour vous (p. ex., si une personne de moins de 16 ans est victime de mauvais traitements, la loi exige que la Société d'aide à l'enfance en soit informée; si une personne compte se faire du mal ou faire du mal à autrui, la loi exige que la police en soit informée).

6. Demandez de l'aide vous-même. Aider une amie qui fait face à une situation délicate est difficile. Vous avez besoin de parler de la situation avec un adulte, un(e) ami(e) ou un(e) conseiller(ère) à qui vous faites confiance. N'oubliez pas que vous devez respecter le droit de votre amie à sa vie privée.

(Adapté de "On a fini de rire: Harcèlement sexuel entre élèves dans les écoles secondaires", 1995, Un projet d'agent de changement de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et du Secrétariat à la prévention de la violence, ministère de l'Éducation et de la Formation.)

Les ami(e)s peuvent jouer un rôle utile. N'oubliez pas que pour aider votre amie, vous devrez aussi prendre soin de vous-même.

Ressources

Urgence: 911 ou le service de police local

Femaide (Ligne de soutien pour femmes victimes de violence):
1-877-336-2433 | 1-866-860-7082 (ATS)
briserlesilence.ca

Ligne de soutien pour femmes victimes de violence (154 langues):
1-866-863-0511 | 1-866-863-7868 (ATS)

Jeunesse, J'écoute:
1-800-668-6868

Services de soutien aux femmes francophones: francofemmes.org/aocvf

Connexion communautaire:
211 | 211toronto.ca

FrancoQueer:
416-214-4862 | francoqueer.ca

Lesbian Gay Bi Trans Youthline:
1-800-268-9688 (en anglais seulement)

Commission ontarienne des droits de la personne: www.ohrc.on.ca/fr

Réseau ontarien des centres de traitement ou de soins en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale: satcontario.com/fr

Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance:
www.oacas.org/resources/members.htm
(en anglais seulement)

Oasis Centre des femmes:
416-591-6565 (Toronto)
905-454-3332 (Brampton)

Briser le silence: briserlesilence.ca

Refuges: shelternet.ca/fr

Renseignements sur la santé sexuelle et génésique: masexualite.ca



Metropolitan Action Committee on
Violence Against Women and Children

158 Spadina Road, Toronto ON, M5R 2T8
1-877-558-5570 | 416-392-3031 (ATS)

info@metrac.org

Pour de plus amples renseignements
et statistiques:

www.metrac.org | www.owjn.org



Ontario

Financement assuré par le gouvernement de
l'Ontario, Direction générale de la condition
féminine de l'Ontario.

Adapté de "Sexual Harassment",
Centre d'aide et de lutte contre les
agressions à caractère sexuel du comté
d'Essex, Windsor.

Mai 2007



ce qu'est le harcèlement sexuel

Définition

Des remarques, des gestes, des sons et des actes de nature sexuelle non souhaités et non demandés qui vous donnent un sentiment d'insécurité et qui vous humilient ou vous mettent mal à l'aise constituent du harcèlement sexuel. Le harcèlement sexuel crée un milieu scolaire/professionnel intimidant ou hostile. Ce sont habituellement les femmes et les filles qui sont susceptibles d'être victimes de harcèlement sexuel. Voici certains exemples de ce type de comportement:

- Contact physique non souhaité comme lorsqu'une personne vous touche, vous attrape par une partie du corps ou vous donne de petites tapes
- Pressions exercées pour que vous acceptiez une sortie
- Blagues ou commentaires grossiers de nature sexuelle
- Quelqu'un qui vous dénigre en vous désignant par certains mots (p. ex., chienne, garce, pute ou tapette)
- Sifflets gênants ou commentaires sur votre corps
- Remarques insultantes sur l'orientation ou l'identité sexuelle d'une personne
- Remarques sexuelles insultantes sur la race, la culture, les capacités et/ou le revenu d'une personne
- Commentaires écrits de nature sexuelle sur une personne (p. ex.,

"Pour passer un bon moment, appelez ...")
- Harcèlement criminel (suivre une personne sans relâche ou essayer constamment d'avoir des contacts avec elle sans qu'elle le souhaite)

Le harcèlement sexuel peut vous mettre mal à l'aise ou susciter chez vous un sentiment de peur. Ce comportement n'est pas voulu ni mérité et il n'est pas réciproque. Ce n'est pas un comportement qui démontre une véritable affection entre des ami(e)s.

Les blagues qui vous humilient, les offres constantes de sorties, les sobriquets qui vous gênent, l'affichage sur le Web de photos sans votre permission, les courriels ou les messages textuels au contenu sexuel - voilà toutes sortes de formes de harcèlement sexuel.

Vous n'y êtes pour rien

N'importe qui peut être victime de harcèlement sexuel, mais ce sont surtout des femmes qui en sont victimes de la part d'hommes. Les gens pensent souvent que la victime est pour quelque chose dans ce comportement, et disent qu'elle portait des vêtements aguichants, qu'elle flirtait avec l'homme qui l'a harcelée ou qu'elle a réagi de façon excessive à un "compliment". Ce n'est pas vrai. Personne ne mérite d'être harcelé et personne ne souhaite l'être.

La personne qui en harcèle une autre est seule responsable de son comportement.

Raisons pour lesquelles les cas de harcèlement ne sont pas toujours signalés

Il arrive parfois que des cas de harcèlement ne soient pas signalés parce que la victime:

- Se blâme elle-même, se sent coupable ou est gênée
- A un sentiment d'impuissance, de désespoir et/ou de faiblesse
- Ne sait pas à qui s'adresser ou ce qu'elle doit dire
- Pense qu'on ne l'écouterait pas ou qu'on ne prendrait pas sa plainte au sérieux
- Veut ignorer le problème en espérant qu'il disparaîtra
- Ne veut pas créer de problèmes à l'école ou au travail
- A peur de la personne qui la harcèle, de ses ami(e)s ou des membres de sa famille
- Ne pense pas pouvoir compter sur l'aide de ses propres ami(e)s ni de membres de sa famille
- Ne veut pas créer de problèmes à la personne qui la harcèle
- Craint la réaction d'autres personnes à sa plainte

Voici ce que vous pouvez faire

Si vous trouvez la situation embarrassante, voici certains conseils que vous pourriez suivre.

1. Attachez de l'importance à vos propres sentiments. Il est tout à fait normal:
 - de ressentir de la peur et/ou de la gêne
 - de penser que vous êtes la seule personne qui se soit retrouvée dans cette situation
 - de craindre d'exagérer la situation ou de réagir de façon excessive
 - d'avoir peur d'aller à l'école ou au travail et de sortir avec des ami(e)s
2. N'ignorez pas vos sentiments. La situation pourrait empirer. Une personne peut commencer par simplement blaguer avec vous ou vous taquiner et peut ensuite vous harceler criminellement, vous menacer et/ou vous agresser.
3. Dites-vous bien que vous êtes victime de harcèlement sexuel. Il est important de pouvoir donner un nom à ce comportement.
4. Confiez-vous à une personne en qui vous avez confiance (p. ex., votre mère ou votre père, un(e) enseignant(e), un(e) conseiller(ère), un(e) ami(e), un(e) délégué(e) syndical(e) ou un(e) surveillant(e)). Vous pouvez aussi appeler une ligne d'écoute téléphonique.

N'abandonnez pas jusqu'à ce que vous trouviez une personne prête à vous aider.

5. Si vous le pouvez, dites à la personne qui vous harcèle d'arrêter de le faire. Vous voudrez peut-être le faire en présence d'un(e) ami(e) ou par écrit. Dites fermement et directement à la personne visée ce qui vous déplaît dans ce qu'elle fait et demandez-lui de cesser son comportement immédiatement.

6. Consignez tout par écrit: où et quand se produit le harcèlement, la forme qu'il revêt et combien de temps il dure. N'oubliez pas d'inscrire qui est témoin de l'acte de harcèlement.

7. Essayez d'assurer votre sécurité. Si vous avez dit à la personne qui vous harcèle de cesser son comportement et qu'elle refuse de le faire, si vous croyez qu'en disant quelque chose cela empirera la situation ou si vous avez trop peur de dire non, il importe que vous obteniez de l'aide. L'école et le lieu de travail doivent être des endroits sûrs pour les élèves et les travailleurs. La plupart des écoles et des lieux de travail ont adopté des politiques et des modalités relatives au traitement des plaintes de harcèlement. Prenez-en connaissance.

Rappel: vous avez le droit de ne pas être victime de harcèlement. Il importe que vous obteniez de l'aide et du soutien.

Comment aider une amie

1. Écoutez ce que vous raconte votre amie et essayez de ne pas porter de jugement ni de formuler de critiques. Vous pouvez être à ses côtés et lui fournir aide et soutien. Vous n'aidez pas votre amie en essayant de régler le problème à sa place et vous ne l'aidez peut-être pas non plus en lui donnant des conseils.

2. Dites à votre amie que vous voulez l'aider. Faites preuve de patience et de compréhension et laissez votre amie prendre ses propres décisions. Demandez-lui comment vous pouvez l'aider. Vous pouvez l'écouter et lui faire des suggestions, mais c'est votre amie qui doit décider ce qu'elle veut faire. Vous pouvez encourager votre amie à obtenir de l'aide si elle le souhaite et lui transmettre des numéros de téléphone utiles.

3. Respectez le droit de votre amie à sa vie privée. C'est elle qui doit décider ce qu'elle veut vous dire. Ne répétez pas ce que vous raconte votre amie sans d'abord avoir obtenu sa permission. Si vous avez besoin d'aide pour savoir comment vous pouvez soutenir votre amie, vous pouvez demander cette aide sans dévoiler son identité.

4. Apprenez à connaître vos limites. Vous n'êtes pas un(e) conseiller(ère). Votre amie peut avoir besoin de l'aide